

1. Préambule

Le permis B permet la conduite de :

- Véhicules dont le PTAC (poids total en charge) est inférieur ou égal à 3,5 tonnes, pouvant être affecté au transport des personnes ou des marchandises,
- Véhicules pouvant comporter neuf places assises au plus (siège du conducteur compris).
- Le permis B autorise à conduire les mêmes véhicules avec une remorque :
- Si le PTAC de la remorque est $\leq$ à 750 kg
- Si le PTAC de la remorque + PTAC du véhicule tracteur est $\leq$ à 3,5 tonnes.

2. Les enjeux de la formation préparatoire au permis de conduire

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous. Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place. L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise des compétences en matière de savoir être, savoirs, savoir-faire et savoir devenir.

3. L'organisme de formation

Raison sociale : SAS CIOTAT CONDUITE

Siren : 512 161 589 / Code NAF : 85.53Z / Organisme de formation : 93131716613

Présidente : Delphine GUILLAUME

Enseigne	Agrément Préfectoral	Adresse	Coordonnées
FAMILY PERMIS – AIX	E 16 013 0021 0	298 avenue du Club Hippique 13090 AIX-EN-PROVENCE	09.86.68.91.40 07.81.98.94.11 contact-aix@familypermis.fr
FAMILY PERMIS – AUBAGNE – Centre	E 21 013 0005 0	21 Place des Quinze 13400 AUBAGNE	04.42.03.75.85 06.41.41.76.91 aubagne-centre@familypermis.fr
FAMILY PERMIS – AUBAGNE – Tourtelle	E 21 013 0004 0	775 D8N, La Tourtelle 13400 AUBAGNE	04.42.03.57.97 06.41.41.82.93 aubagne-tourtelle@familypermis.fr
FAMILY PERMIS – CARNOUX	E 23 013 00120	Rési.1 – Bât A – Place du Maréchal Lyautey 13470 Carnoux-En-Provence	09.88.35.64.79 06.56.78.61.79 carnoux@familypermis.fr
FAMILY PERMIS – LA BEDOULE	E 17 013 0008 0	37 Avenue Barthélémy Andreis 13830 ROQUEFORT-LA-BEDOULE	04.42.73.02.58 06.65.13.87.39 bedoule@familypermis.fr
FAMILY PERMIS – LA CIOTAT	E 18 013 0022 0	Résidence L'Aurore 616 avenue Jules Ferry 13600 LA CIOTAT	09.87.50.40.34 06.65.13.87.39 contact@familypermis.fr

4. Les prérequis

- Avoir minimum 15 ans et être résident français
- Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR (si moins de 21 ans) et avoir réaliser sa JDC (si moins de 25 ans).

5. Le public visé

Tous publics

6. La durée de la formation

20 heures (minimum légal obligatoire)

7. Les objectifs de la formation

Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation.

Une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Une formation pratique comprenant mise en situation et théorie de la conduite avec le programme suivant :

PROGRAMME DE FORMATION DÉTAILLÉ (PROGRAMME REMC)	
Compétences générales	Compétences
1. Maîtriser le véhicule dans un trafic faible ou nul <i>5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	• Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures et extérieures • Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir • Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire • Démarrer et s'arrêter • Doser les accélérations et les freinages à diverses allures • Utiliser la boîte de vitesses • Diriger la voiture en avant en ligne droite, en courbe en adaptant allure et trajectoire • Regarder autour de soi et avertir • Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales. <i>5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	• Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte • Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation • Adapter l'allure aux situations • Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité • Tourner à droite et à gauche en agglomération • Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire • S'arrêter et stationner en épi, en bataille en créneau
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers <i>5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	• Évaluer et maintenir les distances de sécurité • Croiser, dépasser et être dépassé • Passer des virages et conduire en déclivité • Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie • S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide • Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense • Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites • Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts, les passages à niveau

4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique <i>5 heures de formation prévue avec un enseignant de la conduite diplômé.</i>	• Suivre un itinéraire de manière autonome • Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie • Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer • Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir • Faire l'expérience des aides à la conduite des véhicules • Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence • Pratiquer l'écoconduite
---	--

8. Déroulement et conditions de passage des examens

Les candidats au permis de conduire de catégorie B passent devant un expert désigné un examen technique comprenant :

- Une épreuve théorique générale (ETG) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur.
Pour préparer l'épreuve du code, il faut avoir au moins 16 ans si vous suivez la formation traditionnelle, ou 15 ans si vous suivez l'apprentissage anticipé de la conduite (AAC). Pour réussir cette épreuve, il faut obtenir au moins 35 bonnes réponses sur 40 questions (5 erreurs maximum). Une réponse est considérée comme juste si toutes les propositions exactes ont été validées. Parmi les 40 questions auxquelles vous devrez répondre, certaines sont en vidéo. Pendant le déroulé de la vidéo, pensez à évaluer l'intervalle de sécurité et à regarder tous les rétroviseurs. Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation. Votre code est valable pendant 5 ans.
- Sous réserve d'admission à l'épreuve théorique générale, l'auto-école présentera l'élève à une épreuve pratique de conduite permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaires pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicule.
Il faut avoir au moins 17 ans pour se présenter à l'examen pratique.
Cette épreuve a pour objectif d'évaluer chez tout candidat :
 - Le respect des dispositions du code de la route ;
 - Sa connaissance de la catégorie du véhicule concerné et sa capacité à déceler les défauts techniques les plus importants ;
 - Sa capacité à bien s'installer au poste de conduite et à procéder aux réglages qui s'imposent en fonction de la catégorie du véhicule ainsi qu'à s'assurer de la sécurité de ses passagers et du chargement ;
 - Sa maîtrise des commandes et de la manipulation du véhicule pour ne pas créer de situations dangereuses ;
 - Sa capacité à assurer sa propre sécurité et celle des autres usagers sur tout type de route et en toutes circonstances, à percevoir et à anticiper les dangers engendrés par la circulation et à agir de façon appropriée ;
 - Sa capacité à appliquer les règles de sécurité routière dans les tunnels ;
 - Son degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet ;
 - Sa capacité à conduire dans le respect de l'environnement et à adopter un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers, en particulier les plus vulnérables.

Un représentant de l'établissement d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière est obligatoirement présente durant l'épreuve pratique (Durée de l'épreuve : 32 minutes). Le jour de l'examen, pensez à apporter votre pièce d'identité et votre convocation.

Les examens pratique et théorique se déroulent du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, pour la théorie certains centres sont ouverts le samedi. L'accompagnement à l'examen pratique est encadré par l'auto-école. Pour l'examen pratique, se présenter 30 minutes avant l'heure de passage, directement sur le centre d'examen.